

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION DU D.E.S-MLG
Année 2023-2024

Diplôme : D.E.S. de Médecine Légale et Réparation Juridique du Dommage Corporel

1/ POPULATION CIBLE

A- CRITERES DE RECRUTEMENT

Sont autorisés à s'inscrire en vue de l'obtention de ce Diplôme :

- les Internes en Médecine nommés au Concours des Centres Hospitalo-Universitaires ayant choisi la spécialité, après la 2^{ème} année d'internat ;
- les titulaires du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine de Côte d'Ivoire ;
- les titulaires du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine d'un pays étranger permettant d'exercer dans ce pays et reconnu par l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
- les candidats titulaires de tout autre Diplôme admis en équivalence ;
- les candidats ayant validé l'examen probatoire sauf pour les Internes de Côte d'Ivoire, admis sur titre ;
- les candidats ayant déposé un dossier administratif complet.

B- DOSSIER ADMINISTRATIF DE CHAQUE CANDIDAT

➤ **La liste des éléments constitutifs du dossier administratif est la suivante :**

1. une demande manuscrite d'inscription adressée à Madame la Directrice du D.E.S-MLG ;
2. une autorisation d'inscription délivrée par le Responsable hiérarchique du candidat (pour les non nationaux) ;
3. une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ;
4. une photocopie de la carte d'inscription à l'Ordre des médecins (à jour) ;
5. une lettre d'engagement à respecter les règles en vigueur dans les établissements de formation (UFR Sciences Médicales, IML et CHU) ;
6. un justificatif de revenus (pour les non nationaux)* ;
7. deux photos d'identité en couleur ;
8. une photocopie du Diplôme de Docteur d'État en Médecine ;
9. une photocopie du Baccalauréat ;
10. une photocopie de l'extrait d'acte de naissance ;
11. une lettre de motivation ;
12. un Curriculum Vitae indiquant le parcours professionnel du candidat.

*Justificatif de revenus

Le justificatif de revenus pour la prise en charge des frais de formation peut être :

- soit une Attestation de travail pour les salariés ;
- soit une Attestation de prise en charge des frais (inscription et formation) délivrée par la personne ou l'organisme qui s'engage à cet effet.

- **La version électronique des éléments du dossier administratif doit être envoyée au moment de l'inscription à l'examen probatoire à l'adresse mail suivante :**

Adresse mail : bottikoffi@yahoo.fr / bottikoffi@gmail.com

NB : les éléments du dossier doivent être scannés en version PDF sauf la photo d'identité qui doit être en version JPG

2/ EXAMEN PROBATOIRE

- ❖ **Frais d'inscription à l'examen Probatoire** : cinquante mille francs CFA (**50.000 F CFA**) payable le jour de l'inscription et en un seul versement.
- ❖ **Période d'inscription au Probatoire** : inscription ouverte jusqu'au 26 Juillet 2023 à minuit.
- ❖ **Modalités d'inscription** : en ligne sur le site : www.simij-ci.org
- ❖ **Date de l'examen Probatoire** : **27 Juillet 2023** (en ligne).
- ❖ **Durée de l'épreuve** : deux (02) heures (avec compteur de temps).
- ❖ **Contenu de l'examen Probatoire:**
 - une étude du dossier administratif et,
 - une épreuve théorique (en ligne) portant sur le programme de cours de Médecine Légale (voir liste des leçons ci-dessous).

La liste des leçons au programme de l'examen probatoire :

- *l'organisation de la justice en Côte d'Ivoire*
- *les grands concepts déontologiques*
- *la responsabilité médicale*
- *le secret médical*
- *les certificats médicaux*

NB : chaque candidat(e) prépare personnellement les leçons pour l'examen Probatoire.

- ❖ Les Internes titulaires des Hôpitaux Universitaires nommés par Concours sont admis sur titre.

❖ Modalités de l'examen Probatoire

Pour rappel, l'examen probatoire a lieu le **27 Juillet 2023** (jusqu'à minuit), pour une durée de deux (02) heures et se fera en ligne.

A l'ouverture de l'épreuve probatoire, un chronomètre se déclenche pour décompter le temps imparti. Au bout de ce temps imparti, un enregistrement automatique se fait et vous ne pourrez plus continuer la composition. De même, après le 27 Juillet 2023 à minuit, l'accès à l'épreuve ne sera plus possible.

En outre, les questions sont formulées sous la forme de QCD (questions à choix double : vrai ou faux) et de QCM (questions à choix multiple) avec pénalités en cas de réponse incorrecte (point retranché dans vos gains).

Vous n'aurez qu'à cocher dans les cases prévues pour les réponses et valider vos réponses.

Nous vous prions par conséquent, de bien lire les questions et les indications pour y répondre.

Vous êtes donc invité(e)s à vous rendre sur le site de la Société Ivoirienne de Médecine Légale et d'Investigations Judiciaires (SIMIJ) : www.simij-ci.org à la date du **27 Juillet 2023 pour subir l'épreuve du probatoire du DES-MLG.**

3/ MODALITES D'INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE DU D.E.S-MLG

Sont autorisés à s'inscrire en première année du DES-MLG, les candidats ayant validé l'épreuve probatoire.

➤ **Dès la proclamation des résultats, les candidat(e)s admis(e)s au probatoire et autorisés à s'inscrire en première année du DES-MLG doivent s'acquitter de la totalité des frais suivants :**

- **la totalité des frais d'examen de dossier**, ce qui va permettre au service de la scolarité de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan de procéder à la vérification et à l'authentification des Diplômes en vue de l'autorisation d'inscription définitive ;
- **la totalité des frais d'inscription académique ;**
- **la totalité des frais de formation du DES-MLG.**

NB : Les modalités de paiement des différents frais vous seront indiquées conformément aux instructions des services financiers compétents de l'Université.

➤ **Envoyer la version papier (éléments physiques) du dossier administratif à l'adresse postale suivante :**

Contact du Responsable pédagogique : Professeur BOTTI Koffi

Adresse postale : 06 BP 6897 Abidjan 06 (Côte d'Ivoire)

4/ COUT DE L'INSCRIPTION, DE LA FORMATION AU DES-MLG ET DE L'EXAMEN DE DOSSIER

Sauf modifications par les services compétents de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, les frais d'examen de dossier, d'inscription académique et de formation en vigueur à ce jour sont les suivants :

- **Frais d'inscription et de formation**

Inscription et formation	Coût annuel du D.E.S-MLG	
	Nationaux + Zone UEMOA	Hors Zone UEMOA
<i>Frais d'inscription à la scolarité</i>	200 000 F CFA	500 000 F CFA
<i>Frais de formation (au secrétariat DES-MLG)</i>	800 000 F CFA	800 000 F CFA
<i>Coût annuel d'inscription et de formation par étudiant</i>	1 000 000 F CFA	1 300 000 F CFA

- **Frais d'examen de dossier (à la scolarité)**

Coût des frais d'examen de dossier du D.E.S-MLG			
Nationaux		Non nationaux	
Diplôme obtenu à Abidjan	Diplôme obtenu hors d'Abidjan	Diplôme obtenu à Abidjan	Diplôme obtenu hors d'Abidjan
6.200 F CFA	12.400 F CFA	12.400 F CFA	18.600 F CFA

NB : Ces différents frais seront actualisés en cas de modifications au titre de l'année 2023-2024.

Les modalités de paiement des différents frais vous seront indiquées conformément aux instructions des services financiers compétents de l'Université.

5/ MODALITES DE FORMATION

❖ Enseignement et évaluation

☞ La formation dure 4 ans soit 8 (huit) semestres numérotés de 1 à 8.

Les enseignements sont sous forme d'Unités d'Enseignements (UE). Les UE existent sous forme de :

- Cours magistraux (CM) ;
- Enseignements ou Travaux Dirigés (ED ou TD) : expertises médicales, consultations médico-judiciaires, autopsies médico-légales ;
- Stages pratiques ; - Rédaction d'un mémoire en fin de formation.

☞ Le programme de mise en ligne des cours, des TD et des évaluations sera communiqué ultérieurement.

☞ **L'enseignement et l'évaluation se font à distance (en ligne) et en présentiel lors des stages et de la soutenance du mémoire.**

☞ Les procédures d'évaluation du premier au dernier semestre, conformément aux objectifs de formation sont les suivantes :

- évaluation des connaissances portant sur les Unités d'Enseignement (UE) au cours de l'année,
- évaluation des compétences pratiques,
- évaluation des stages obligatoires.

Les procédures d'évaluation de fin d'année de formation comportent en plus, la soutenance d'un mémoire de fin d'études portant sur la spécialité devant un jury compétent.

Les examens sont organisés par semestre.

❖ Stages pratiques

Les stages sont organisés au cours du dernier semestre (semestre 8) de la fin de la formation (4^{ème} année) à Abidjan (Côte d'Ivoire). Les périodes vous seront communiquées ultérieurement.

❖ Mémoire de fin de formation

L'étudiant qui prépare le Diplôme de Médecine Légale et Réparation Juridique du Dommage Corporel devra présenter un mémoire à la fin de la 4^{ème} année académique.

Le sujet de mémoire choisi en 3^{ème} année, doit avoir l'approbation du coordonnateur des mémoires.

Le mémoire sera présenté après la validation des épreuves théoriques et pratiques.

6/ ACCES AUX COURS, DOCUMENTS DE FORMATION EN LIGNE ET AUX EVALUATIONS

Seuls les apprenants ayant payé les frais sus-indiqués (régulièrement inscrits) ont accès aux cours, aux différents documents de formation et aux évaluations de l'année académique en cours.

La Directrice du DES-MLG

Professeur Hélène YAPO ETTE

Pour toutes informations

Pr BOTTI K.

Tél : 00(225)0707817919

